

**Dépôt :** 25.01.2021  
**Traitement Bureau CDV :** 01.02.2021  
**Développement/Urgence :** NON/OUI  
**Délai de réponse :** 01.08.2021

## **Motion de Moutier à Venir relative à la pose d'abri bus**

### **Proposition**

Le Conseil municipal est chargé :

- d'étudier la possibilité de poser deux abribus : un à l'arrêt de la BCBE et un autre à l'arrêt du Crédit Suisse. Le cas échéant, poser de tels abris dans les plus brefs délais pour éliminer cet état qui dure depuis trop longtemps.

### **Développement**

Il est constaté que notre ville n'a qu'un abribus. Or, près de la BCBE, il y a beaucoup d'enfants du collège qui, lors d'intempéries, doivent se coller contre le mur de la BCBE pour « profiter » du petit avant-toit du bâtiment. Certains vont se réfugier dans le sas d'entrée selon les dires de certains employés de la banque, situation qui n'est pas tolérable.

Près du Crédit Suisse, il y a aussi beaucoup d'enfants et d'adultes qui prennent le bus à cet arrêt. Là, il n'y a rien pour se protéger, si ce n'est le grand arbre lors de la saison des feuilles et encore !

Le prix, sans la pose, d'un abri bus simple varie entre Fr. 3'000.— et Fr. 6'000.—.

### **Urgence**

L'urgence est demandée. Motifs : Régler deux situations qui durent depuis trop longtemps.

Moutier, le 25 janvier 2021

**Signature (s) :**

**Moutier à Venir, 1<sup>ère</sup> signataire :**

**M. Francis Pellaton (1)**

**NB : Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> février 2021, le Bureau a refusé le traitement urgent de la motion.**